



Date de génération de ce justificatif : 31/05/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

OPTIMAG – Constitution de société

Référence : L021901

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 27 octobre 2023 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 20/10/2023, il a été constitué une SASU dénommée : OPTIMAG Siège social : 6B Rue du Bas Village, 35510 CESSON-SÉVIGNÉ Capital : 1.700€ Objet : o De conseiller pour les affaires et autres conseils de gestion o De proposer des formations certifiantes à destination des entreprises et des particuliers o Et, plus généralement, toutes les opérations commerciales, financières, industrielles, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social précité et à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en favoriser la réalisation. o La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance. Président : Mme Magali WOJCIK, KER EOL, 29830 PLOUGUIN. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de RENNES

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
